

Lettre économique « Objectif Oman » Novembre 2023 – Janvier 2024

Une publication du SE de Mascate

FAITS SAILLANTS

- *Publication de la politique nationale du contenu local*
- *Assainissement au détriment des investissements pour le projet de Budget 2024*
- *Le Sultanat a confirmé ses engagements à la Cop 28 et au Green Hydrogen Summit Oman 2023*
- *Le Middle East Space Conference, le nouveau rendez-vous spatial dans le golfe ?*

ACTUALITE DE NOS ENTREPRISES

Au programme dans les prochains mois :

- Oman France Clean Energy Forum, 22 février 2024
- Webinaire de MEDEF International sur les opportunités dans le secteur agroalimentaire et de la pêche à Oman, 7 mars 2024.
- Report de la mission MEDEF International, du 7 au 9 octobre 2024
- Vision Golfe, Paris, 4 et 5 juin 2024.

Haltiqa-Bridging Energies a conçu un programme de formation « Green Hydrogen and Ammonia » pour OQ

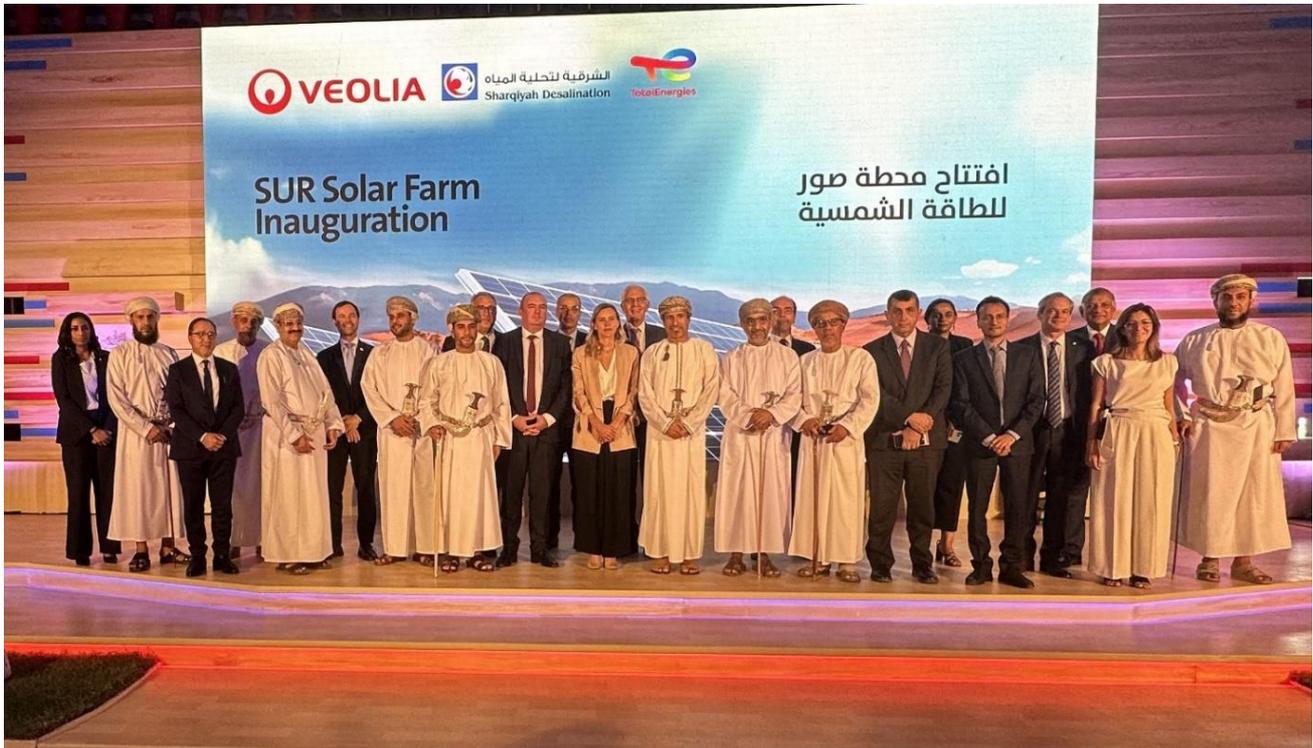
La société française *Haltiqa-Bridging Energies* a conçu et livré un programme complet de formation « *Green Hydrogen and Ammonia* » sur mesure pour quarante employés des divisions « *Alternative Energy* » et « *Low-Carbon Molecules* » de OQ, dans le cadre de leur préparation aux mégaprojets de production et d'exportation d'énergie renouvelable sous ses différentes formes (énergies solaires et éolienne, hydrogène et ammoniacque verts). Ces derniers ont pu enrichir leur niveau de connaissance sur l'hydrogène et l'ammoniacque décarbonés afin de mieux anticiper les enjeux et différents défis auxquels ces nouveaux secteurs doivent faire face. Le programme portait sur un spectre élargi d'analyses géostratégique, technologique, financière, opérationnelle, en management des risques et enfin contractuelle. Ce programme est désormais proposé à l'ensemble des parties prenantes du secteur des énergies renouvelables au Sultanat d'Oman.

SNF annonce investir 250 M USD pour renforcer sa présence dans le pays

SNF entend investir, en fonds propre, 250 M USD au Sultanat d'Oman afin de renforcer sa présence dans le pays, tout en développant l'expertise locale. Le groupe international ligérien prévoit de structurer son investissement en trois axes : i) développement du *Regional SNF Technical Center* ; ii) mise en place d'un entrepôt en unité multi-usage (EOR & traitement de l'eau) à Salaalah et iii) déploiement de flottes d'équipements spécifiques aux activités EOR et de fourniture de polymère.

Inauguration du premier parc solaire du pays alimentant une usine de dessalement d'eau de mer à Sour

Sous le haut patronage de Son Excellence le Ministre Salim Al Afi, ministre de l'Énergie et des mines, les groupes français Veolia et TotalEnergies ont inauguré le 6 novembre 2023 la centrale solaire d'une capacité de 17 mégawatt-crête (MWc) au sein de l'usine de dessalement d'eau de mer de Sour. Premier projet de ce type en Oman, l'installation solaire photovoltaïque réduira les émissions de CO2 de près de 27 200 tonnes par an et contribuera donc aux objectifs de neutralité carbone du pays. Pour mémoire, l'usine de dessalement de Sour, construite et opérée par *Sharqiyah Desalination Company*, filiale locale de Veolia, fournit près de 130 000 m3 d'eau potable par jour aux 600 000 habitants de la région d'Al Sharqiyah.



CLIMAT DES AFFAIRES

Contenu local : publication de la politique nationale

Le conseil des ministres a adopté le 9 janvier 2024 la « Politique nationale du contenu local (2024-2030) ». Cette politique vise à promouvoir l'économie locale sur au moins quatre axes : i) consommation locale ; ii) localisation et investissement dans les industries ; iii) soutien aux PME et entrepreneurs et iv) création d'emploi. Dans ce sillage, le secrétariat général du bureau des appels d'offres avait promulgué une nouvelle règle visant à obliger les entreprises, répondant aux appels d'offres, à proposer des mesures de contenu local en décembre 2023. Si ces annonces peuvent stimuler la croissance, leurs mises en œuvre risquent d'entacher l'attractivité de l'environnement des affaires omanais et la taille du marché omanais.

INFORMATIONS MACROECONOMIQUES ET FINANCIERES

Budget : Assainissement au détriment des investissements pour l'exercice 2024

- **Un budget 2024 pour l'assainissement des finances, la sécurité sociale et le développement économique**

Si le budget préliminaire pour 2023, établi de manière prudente, prévoyait un déficit de -1,3 Md OMR (-3,4 Md USD), le Sultanat aura en fait réalisé un excédent de 931 M OMR (2,4 Md USD), dans la continuité d'un excédent – inédit depuis 2014 – de +1,1 Md OMR en 2022. L'année 2023 a surtout été caractérisée par la poursuite de l'assainissement, initié depuis 2022, des comptes omanais grâce au remboursement en anticipation de 2,4 Md OMR de dette (6,24 Md USD). Suite à ce redressement des finances publiques, les agences de notation *Fitch* et *Standard and Poor's* avaient révisé à la hausse la note souveraine du Sultanat d'Oman, passant de (« BB ») à (« BB+ ») avec une perspective associée qui

passer de positive à stable. Le Sultanat a également vu son « *spread* » sur les bons de Trésor se réduire et même atteindre le niveau de ses voisins du GCC.

Malgré cette évolution couplée à une prévisions de croissance du PIB omanais de +2,4% en 2024 ainsi qu'à un prix moyen du baril de pétrole brut à 81\$ en 2023, les autorités omanaises ont décidé d'établir leur budget 2024 de manière assez prudente. Ce dernier a pour objectif: i) la pérennisation de l'assainissement des finances publiques ; ii) l'amélioration de l'environnement des affaires; iii) l'accélération du rôle du secteur privé dans le développement économique du pays (PPP, *Oman Future Fund*, programme « *Iskaan* », cf. infra) et iv) la mise en place d'un régime de sécurité sociale plus durable et équitable par le *Social Protection Fund*. A noter par ailleurs que la nouvelle loi sur la dette publique, promulguée en 2023, qui établira un comité de gestion de la dette (ministère des finances, de l'économie, de la Banque centrale d'Oman et du fonds souverain omanais), traduit la volonté des autorités omanaises d'inscrire dans la durée une gestion pérenne des finances publiques.

- **Des recettes en hausse, toujours portées par la rente pétro-gazière**

Sur la base d'une production quotidienne de pétrole de 1,031 M de barils (-12,2% en glissement annuel) vendues au prix moyen de 60 USD – contre un cours de 78 USD actuellement observé sur les marchés –, le projet de budget prévoit une hausse des recettes d'environ +10% en 2024 en g.a. par rapport au budget initial de 2023, à 11 Md OMR au total (28,6 Md USD). Les revenus pétroliers et gaziers, représentant respectivement 54% et 14% des recettes totales, devraient tirer cette hausse des recettes, à la faveur d'un prix de vente moyen plus élevé qu'en 2023 (+9,1% en g.a.). Dans le détail, les « recettes gazières » devraient atteindre 1,6 Md OMR (+12,5% en g.a.), suite à la hausse des quantités vendues et du prix sur le marché omanais. Les « recettes pétrolières » sont quant à elles attendues à 5,9 Md OMR, en hausse de +11% en g.a. L'augmentation des recettes pétrolières sera néanmoins plus faible en 2024 (-7 points) du fait d'une réduction volontaire de la production liée aux engagements pris par Oman dans le cadre des accords OPEP+. Par anticipation d'une croissance économique dynamique, les « recettes hors hydrocarbures » devraient augmenter (+6,6% en g.a.) à 3,5 Md OMR, dont 800 M OMR en provenance du fonds souverain OIA (dividendes notamment), 645 M OMR issus de la TVA et des droits d'accises et 630 M OMR d'impôts sur les sociétés. L'impôt sur le revenu n'est toujours pas mentionné dans le projet de budget 2024 même s'il est évoqué dans le Plan de consolidation budgétaire à moyen terme 2021-2025.

- **Une hausse des dépenses liée à la mise en place du nouveau système de sécurité sociale**

Du côté des dépenses, les autorités omanaises s'attendent à une hausse des dépenses de +2,6% en 2024 en g.a., à 11,7 Md OMR au total (30,3 Md USD). Dans le détail, les « dépenses des ministères civils » – premier poste de dépenses budgétaires constitué toujours aux plus du trois-quarts des salaires des fonctionnaires – devraient s'élever à 4,4 Md OMR (+0,7% sur un an). Les « dépenses de défense et sécurité » devraient pour leur part progresser légèrement de +2,3% en 2024, à 3 Md OMR. Les dépenses de défense et sécurité restent toujours le premier poste au niveau sectoriel, représentant ainsi 26,5% des dépenses publiques totales, devant l'éducation (17%), la protection sociale (11,6% contre 8,3%), la santé (9,1%) et le logement (3,7%). Dans le sillage des mesures de réduction de la dette, la « charge des intérêts » devrait diminuer, pour la deuxième fois consécutive fois depuis 2022, pour atteindre 1,05 Md OMR (-12,5% en g.a.), soit 9% des dépenses totales. Les « dépenses d'investissement » – dans le domaine civil – devraient pour leur part rester au niveau de 2023, à 0,9 Md OMR, soit 7,7% des dépenses totales, en dépit de la nette amélioration de la situation des finances publiques. Deux tiers de ces dépenses devraient servir à financer des infrastructures notamment à impact social. En complément du budget, le Gouvernement prévoit de recourir aux Partenariats Public-Privé (PPP), aux *Offsets* et de mettre à contribution le fonds souverain *Oman Investment Authority* (investissements à hauteur de 1,25 Md OMR), la holding publique *Energy Development of Oman* (1,5 Md OMR), le nouveau portefeuille de l'OIA, *Oman Future Fund*, (doté de 2 Md OMR) ainsi que *Oman Development Bank* (augmentation du capital de la banque à hauteur de 500 M OMR et du plafond de financement bancaire à 7,5 M OMR). Si les nouvelles directives de l'*Oman Development Bank* vont faciliter l'accès aux fonds pour les entreprises omanaises, l'*Oman Future Fund* jouera un rôle similaire en finançant des projets utiles à la diversification économique et en soutenant les petites et moyennes entreprises (10% de la dotation).

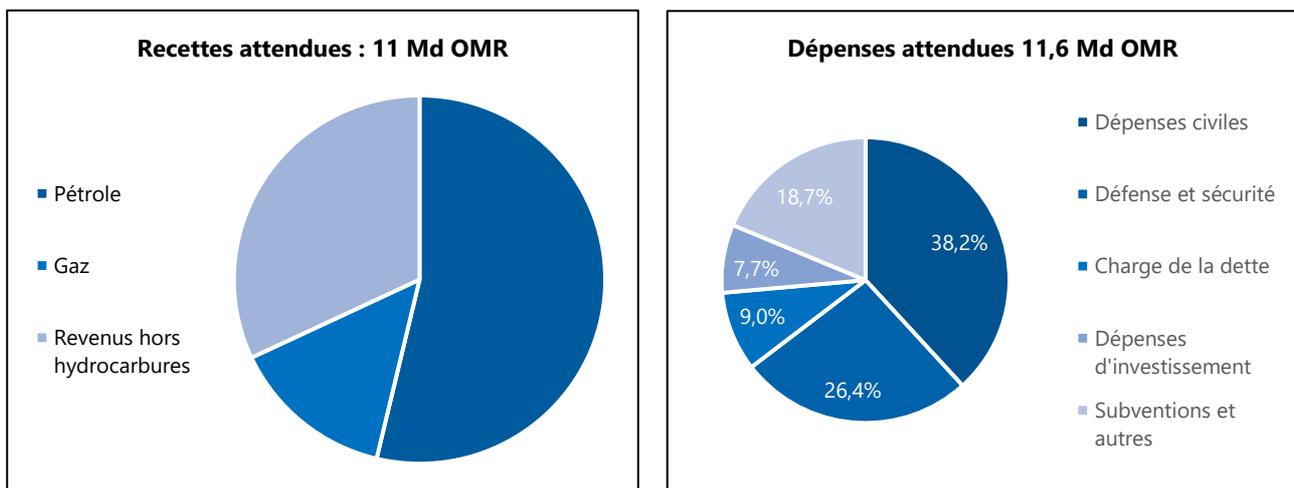
Avec le nouveau régime de sécurité sociale, approuvé par décret royal en juillet 2023, et son corollaire, la hausse des subventions allouées pour la « protection sociale » (560 M OMR contre 384 M OMR en 2023), le poste des « subventions » devrait s'alourdir à 2,2 Md OMR (+19% en g.a.). Si les subventions du prix de l'électricité doivent diminuer de -5,15% sur un an, celles sur les « projets de développement »

devraient augmenter pour atteindre 240 M OMR (+20% en g.a.). En plus des 560 M OMR pour la « protection sociale », les autorités ont prévu d'allouer 750 M OMR supplémentaires pour la couverture sociale (arrêt maladie, arrêt maternité, etc.). A noter que les autorités veulent mettre en place le programme « *Iskan* », qui vise à améliorer l'accès aux prêts immobiliers par l'intermédiaire de l'*Oman Housing Bank*, doté potentiellement de 1,9 Md OMR.

- **Prudentes, les autorités prévoient un déficit en 2024**

Au global, les autorités omanaises prévoient un déficit de 640 M OMR en 2024 (-1,6 Md USD), soit -1,5% du PIB, contre un excédent – pour la deuxième fois consécutive – de +931 M OMR en 2023. Le FMI estime que la dette publique représentera 37,7% du PIB fin 2023 et que le prix du baril nécessaire pour équilibrer le budget s'élèverait à 54,3 USD en 2023 (contre 62,7 USD en 2022). Le fonds prévoit d'ailleurs que le pays atteigne son niveau « cible » de dette (30% du PIB) en 2028, si la trajectoire d'assainissement est maintenue. Le déficit devrait être financé par la mobilisation des réserves (400 M OMR) et par de l'endettement (240 M OMR). En cas d'excédent, les autorités omanaises continueront le remboursement la dette externe et pourraient emprunter à taux réduit « seulement pour rembourser des prêts à taux élevés ». En effet, grâce aux remboursements de la dette, et son impact sur les *spreads* et la notation souveraine, le pays pourra emprunter à des taux plus avantageux. Le ministre des Finances a d'ailleurs estimé qu'en 2024 le Sultanat remboursera environ 1,6 Md OMR de dette.

Décomposition des recettes et des dépenses dans le projet de budget 2024



Source : Ministère des Finances

INFORMATIONS SECTORIELLES

Transition énergétique : Entre Cop 28 et GHSO 2023, le sultanat a confirmé ses engagements

A l'occasion de la Cop 28, le Sultanat d'Oman a annoncé la révision à la hausse de son objectif de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à 21% en 2030, contre 7% dans sa deuxième contribution déterminée au niveau national de 2021. Dans le détail, le Sultanat s'engage concrètement à réduire ses émissions à 7% (contre 4% en 2021). Le reste de son objectif, soit 14%, est dit « conditionné », sans que ces conditions soient précisées davantage. L'Autorité de l'Environnement laisse entendre que cet objectif dépend de plusieurs facteurs, notamment le financement international pour le climat, les transferts de technologies, l'activation de l'article 6 de l'Accord de Paris et le soutien aux programmes de renforcement des capacités. Le pays projette de réduire ses émissions après 2030 en atteignant -54% en 2040 et -92% en 2050 (base de 2021). Signataire de l'Accord de Paris, le Sultanat d'Oman se classait au 9e rang mondial des émissions de CO2 par habitant en 2021 (17,95 t/hab) selon les données de la Commission européenne et au 44e rang mondial des pays émetteurs de gaz à effet de serre (94,6 Mt). L'industrie manufacturière a contribué à hauteur d'un tiers aux émissions nettes du pays contre un quart pour le secteur du pétrole et du gaz et près de 20% chacun pour les secteurs de l'électricité et des transports. Se décrivant comme « l'un des pays d'Asie occidentale les plus vulnérables aux effets néfastes du changement climatique », Oman avait publié en 2021 sa deuxième Contribution déterminée au niveau national (CDN) visant à favoriser sa transition graduelle vers une économie et un mix énergétique bas-carbone. Pour cela, le Sultanat prévoit de s'appuyer sur le développement des

énergies renouvelables – les autorités omanaises souhaitent porter la part des EnR dans la production locale d'électricité à 10% d'ici 2025, à 30% en 2030, à 35-39% d'ici 2040 et 60% en 2050– et les progrès en matière d'efficacité énergétique.

Oman avait également annoncé en octobre 2022 sa volonté d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Une stratégie nationale ad hoc (« *National Strategy for an Orderly Transition to Net Zero* ») a été publiée dans la foulée par le ministère de l'Énergie et des minéraux. L'*Oman Sustainability Centre*, nouvellement créé, aura pour sa part la mission de suivre la mise en œuvre de cette stratégie. Celle-ci devrait se décliner selon cinq axes principaux : durabilité environnementale, coût de l'énergie, impact économique, impact social et sécurité de l'approvisionnement. Les autorités omanaises entendent également misés sur six technologies de décarbonisation : i) solutions pour l'efficacité énergétique et des ressources ; ii) électrification et énergies renouvelables ; iii) batterie électrique ; iv) hydrogène durable ; v) solutions de captage et de stockage du carbone et vi) solutions à émissions négatives. Pour réussir la transition vers une économie « zéro émission » d'ici 2050, la stratégie omanaise prévoit que le Sultanat investisse environ 190 Md USD supplémentaires – par rapport à un scénario sans transition – dans les infrastructures de production d'électricité et d'hydrogène (réseau électrique, pipelines et stockage d'hydrogène, infrastructure de recharge des véhicules électriques, stockage d'énergie de longue durée). 230 Md USD de plus seront nécessaires pour développer le potentiel à l'export de l'hydrogène omanais. Sur le financement de la transition localement, les Omanais restent encore flous, mais insistent sur l'importance des sources externes, notamment investisseurs étrangers. Ils ne mentionnent pas directement en revanche le fonds souverain OIA (certaines de ses filiales comme OQ sont toutefois déjà parties prenantes de futurs projets, notamment d'hydrogène vert) ni pour la transition locale, ni pour soutenir l'effort financier international en faveur du climat. Lors de la COP28, les omanais ont annoncé que 70 à 80% des fonds nécessaires au financement de sa transition énergétique proviendrait i) du financement climatique; ii) des marchés du carbone et iii) des investissements du secteur privé. Le gouvernement omanais s'engageant à apporter les 20 à 30 % restant.

Autres annonces lors de la COP28, le Sultanat a signé un accord pour une étude conjointe sur le développement d'un corridor « hydrogène vert » d'Oman vers l'Europe – avec comme point d'entrée les Pays Bas. Cet accord a été signé par le Ministère de l'Énergie et des minéraux omanais, *Hydrom*, le Port d'Amsterdam, la société américaine *Zenith Energy* et la société grecque *Gaslog*. L'étude vise à explorer i) le développement au Sultanat des infrastructures de liquéfaction, de stockage et d'exportation ainsi que ii) la fourniture de moyens de transports adaptés pour l'hydrogène vert liquide omanais. Le Sultanat a par ailleurs déclaré conjointement avec 38 pays sa volonté de travailler sur une reconnaissance mutuelle des systèmes de certification pour l'hydrogène renouvelable, afin de faciliter la création d'un marché mondial et accélérer la décarbonation. A noter qu'Oman entend devenir à terme l'un des principaux producteurs et exportateurs d'hydrogène vert au monde, en témoigne la troisième édition du Sommet de l'hydrogène vert (*GHSO, Green Hydrogen Summit Oman*). Victime collatérale de la COP28 juste avant, le *GHSO* a été l'occasion de signer de nouveaux accords pour avancer sur les thématiques de l'hydrogène vert avec : i) partenariat entre *Hydrom* et *Asyad* pour la logistique de l'hydrogène vert ; ii) accord entre *Siemens Energies* et l'OIA pour étudier la faisabilité de la localisation dans le Sultanat de la fabrication d'électrolyseurs ; iii) attribution d'un nouveau bloc à Salaalah, au consortium « *SalalaH2* » composé de *OQ Alternative Energies*, *Marubeni DUTCO* et *Samsung* et iv) signature du pacte d'actionnaires entre *ENGIE*, *POSCO*, *KOSPO*, *EWP*, *Samsung Engineering* et *PTTEP* pour le lancement de la filiale conjointe, *Green Hydrogen Duqm*.

Avec la création d'*Hydrom* en octobre 2022, société publique en charge de gérer la mise en place de la filière hydrogène, et l'attribution de six concessions, la production omanaise d'hydrogène – principalement vert – pourrait ainsi atteindre entre 1 et 1,25 million de tonnes par an (Mtpa) en 2030, via la mobilisation de 16 à 20 GW d'énergie solaire et éolienne, puis jusqu'à 3,75 Mtpa en 2040 et 8,5 Mtpa en 2050. Le Sultanat ambitionne ainsi d'attirer jusqu'à 140 Md USD d'investissements d'ici 2050, qui pourrait générer jusqu'à 70 000 emplois. Ces investissements devraient concerner l'ensemble de la chaîne de valeur selon les autorités, qui prévoient le déploiement de 3 millions de panneaux solaires, de 10 000 turbines éoliennes, de 5 200 électrolyseurs, de nouvelles capacités en matière de dessalement d'eau de mer, ainsi que la création d'infrastructures de stockage et de transport de l'hydrogène produit. Le Japon, la Corée du Sud et l'Europe sont notamment identifiés comme les principaux débouchés à l'export. L'hydrogène vert omanais bénéficierait de fait d'un coût de

production parmi les plus faibles du monde (soit 1,6 USD/kg en 2030 selon l'Agence Internationale de l'Énergie contre 2,7 USD pour l'Europe et 3,8 USD pour le Japon).

[Spatial : Le Middle East Space Conference, le nouveau rendez-vous spatial dans le golfe ?](#)

Le 8 janvier 2024, le Sultanat a inauguré, aux côtés du cabinet de conseil français *Euroconsult*, le salon « *Middle East Space conference* ». Permettant de réunir un certain nombre d'entreprises internationales et de donner la voix aux entreprises et institutions omanaises, le salon pourrait être reconduit pour une seconde édition. S'inscrivant dans son plan Vision 2040, le Sultanat avait publié en février 2023 sa stratégie, pour la période 2023-2033, sur le secteur spatial : « *Oman space policy and executive program* », *Euroconsult* ayant appuyé les autorités omanaises dans l'élaboration de sa stratégie. La stratégie se structure autour de quatre axes : i) « *Economic Diversification* », qui vise à établir une industrie spatiale, en particulier dans l'aval du secteur, durable, compétitive, innovante et capable de soutenir le développement de l'économie digitale ; ii) « *Capacity Building* », afin d'améliorer le niveau de capital humain et d'innovation tout en créant des opportunités d'emplois et de formations ; iii) « *National Security* », qui vise à renforcer la sécurité, la souveraineté et la résilience du pays face aux menaces et iv) « *Environment and natural resources* », pour protéger l'environnement et optimiser l'utilisation des ressources naturelles de manière durable. Les autorités omanaises ont ainsi identifié 14 initiatives à mettre en œuvre : i) partenariat pour un écosystème de services *cloud* basés sur l'espace ; ii) hub de stations terriennes pour satellite en lien avec l'industrie de technologie et d'information (câbles sous-marins, analyse de données, etc.) ; iii) station de réception directe (liée au projet précédent) ; iv) plateforme nationale de données spatiales ; v) programme d'accélération de l'utilisation vers l'aval des applications spatiales ; vi) centre d'excellence pour les applications spatiales ; vii) projets de *Cubesat* ; viii) accélérateur spatial ; ix) observatoire national de l'espace ; x) conférence mondiale ; xi) programme de R&D sur les satellites ; xii) initiative nationale de communication par satellite ; xiii) système régional de navigation par satellite et xiv) partenariat pour un site de lancement.

Outre la filiale d'ITHCA, contrôlée indirectement par l'OIA, *Oman Space Communication Technologies* (SCT), le secteur spatial omanais a récemment été porté par quelques entreprises privées dynamiques. La société omanaise *Global Space and Technology Company* (GSTC) a signé, en septembre 2022, avec l'autorité publique des zones économiques spéciales et des zones franches (OPAZ) un bail foncier pour le développement d'un centre spatial (recherche scientifique, installations de simulation). Plus récemment, GSTC a annoncé la création de la « zone 88 » dans la ZES de Duqm afin de renforcer le secteur spatial en Oman. La zone comprend cinq projets internationaux : i) centre d'habitat spatial ; ii) site de lancement spatial commercial ; iii) centre de technologie pour drone/ unmanned vehicle ; iv) centre de recherche pour les technologies avancées (IA, etc.) et v) station terrienne pour satellite. Par ailleurs, *NASCOM*, société nationale des services aérospatiaux, a signé en janvier 2023 avec le ministère des Transports, des communications et des technologies de l'information et le ministère du Logement et de l'urbanisme un contrat d'utilisation de son site de lancement spatial *Etlaq* (Duqm). En novembre 2023, *NASCOM* a choisi le britannique *UK Launch Services* pour concevoir les plans du « port spatial » d'*Etlaq*, qui servira de site de lancement, d'essai, d'assemblage et de centre de contrôle des missions. Site à visé international, *Etlaq* pourrait être opérationnel en 2026. Après une première tentative de lancement en janvier 2023 *ETCO Space* a finalement lancé, le samedi 11 novembre 2023, son premier satellite d'observation (*Aman-1*). *ETCO Space* s'est associé à *SpaceX*, ainsi qu'aux entreprises polonaises *SatRev*, fabricant et opérateur de nanosatellites, et *TUATARA*, spécialistes de l'intelligence artificielle et des solutions de technologies cognitives. La mise en orbite d'*Aman-1* servira également les autres secteurs grâce à l'utilisation des images satellites (agriculture, assurance, énergie, etc.).

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Mascate.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les possibles erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Responsable et rédacteur de la publication : Service économique de Mascate pierre.lignot@dgtrésor.gov.fr, adrien.rebet@dgtrésor.gov.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : <http://www.tresor.economie.gov.fr/tresor-international>